TEMPERATURE

Toronto, 30 — Averses intermittentes aujourd'hui. Vents du nord-ouest et de l'ouest, plus frais, ce soir et demain.

30 avril 1902.

Température d'après le thermomètre Hearn et Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Maximum aujourd'hui. . . . 69
Maximum l'an dernier. . . . 50
Minimum aujourd'hui. . . . 48
Minimum l'an dernier. . . . 43

Baromètre—8 a.m., 29.87 ; 11 heures a.m., 29.89 ; 1 heure p.m., 29.90.

Avis aux Annonceurs

Nous sommes encore obligés d'attirer l'attention de nos annonceurs sur la remise de leur copie d'annonce pour le numéro du samedi.

Toute copie d'annonce pour ce numéro doit nous parvenir durant le cours de la journée du vendredi ; et le plus promptement la copie sera reçue, le mieux l'annonce sera placée.

Nous ne pouvons garantir l'insertion d'aucune annonce reçue après 6 heures p. m., la veille, et encore moins celle reçue le samedi matin.

Avis aux retardataires.

LE TRAMWAY DES OUVRIERS

Comme nos lecteurs le savent, c'est aujourd'hui à 3 heures que s'ouvrira la discussion de l'importante question du Terminal.

La lutte sera chaude, car les monopoles n'ont pas l'habitude de se laisser entamer sans résister.

Nous promettons à nos lecteurs un récit complet de ce qui se passera, de la discussion, des motions si ingénieusement préparées par les partisans des grandes compagnies. Les citoyens de la partie Est et du Nord de la ville, les Canadiens-français seront alors en mesure d'apprécier à leur juste valeur les manoeuvres des savants défenseurs des Chars Urbains plaidant contre les intérêts les plus sacrés des travailleurs et de leurs familles.

C'EST UN SUCCES !

Le comité des Ecoles du Nord obtient un bénéfice net de plus de $400 avec la soirée de dimanche

Non seulement la soirée donnée sous le patronage des journalistes, dimanche, a été un triomphe au point de vue de l'idée, mais encore elle a été un succès au point de vue financier.

Grâce à l'empressement du public, et à la générosité d'importants souscripteurs, en dépit des prix modeste qui ont été chargés, pour la soirée, la recette a été assez considérable, et le comité des journalistes se trouve avec un surplus—toutes dépenses payées — de $403.50, avec encore $20 à collecter ; soit, en tout, $423.50.

C'est dire que les journalistes ont, maintenant, en main, l'argent nécessaire pour faire face à leurs obligations et remplir leurs promesses envers les colons.

Jusqu'à présent, c'est un succès, puisqu'on a construit ou aidé à construire six écoles dans le Nord.

Mais cette belle oeuvre ne doit pas s'arrêter là ; il y a encore un vaste champ à exploiter.

C'est pourquoi on a résolu de se constituer en comité permanent. Une assemblée générale de tous les journalistes sera convoquée sous peu, dans ce but.

FEU M. A. GOYER

Nous annonçons en troisième page que M. A. Goyer, victime d'un accident de tramway, il y a quelques jours, est décédé, hier soir, des suites de ses blessures, à l'hôpital Notre-Dame. Le coroner MacMahon, après informations prises, n'a pas jugé à propos de tenir d'enquête, et a disposé du corps sans jury.

M. Goyer était âgé de 44 ans. Il avait épousé Melle Vincent, de Montréal, qui lui survit, ainsi que sept enfants.

Coïncidence remarquable, le père du défunt, M. Benjamin Goyer, de Notre-Dame des Neiges, fut, lui aussi, tué par un tramway, il y a sept ans, dans la même rue Mont-Royal.

Le regretté défunt était un commerçant fort estimé et faisait partie de la "Montreal Hyde and Calf Skin Coy".

Les funérailles auront lieu vendredi matin, à 8.30 heures, à l'église des Pères du Saint-Sacrement.

Nous prions la famille, si cruellement éprouvée par cette mort subite, de bien vouloir accepter nos plus sincères condoléances.

MORT D'UN HOMME DE BIEN

L'on nous annonce de Rockburn, la mort du Dr G. H. Monk, fils de feu M. G. H. Monk, et neveu de feu le juge Monk. Le Dr Monk était universellement aimé et respecté ; c'était un homme de bien dans toute l'acception du mot ; sa charité envers les pauvres était remarquable ; aussi, à ses funérailles, jeudi dernier, une foule énorme de personnes se sont-elles fait un devoir de suivre sa dépouille mortelle jusqu'au cimetière.

POUR ST PIERRE ET MIQUELON

M. F. Lemoyne, entrepreneur, rue du Parc Lafontaine, est parti avec son fils, Louis, pour les îles Saint-Pierre et Miquelon, où il a entrepris d'importants travaux pour le gouvernement français.

ENQUETE A LACHINE

M. le coroner McMahon est parti, ce midi, pour Lachine, où il doit tenir une enquête sur la mort de Charles Hugron, tué hier en travaillant aux usines de la "Dominion Bridge Company."

NOTRE CONCOURS

Diagramme du coupon No 22

Nous publions aujourd'hui le coupon du diagramme No 22.

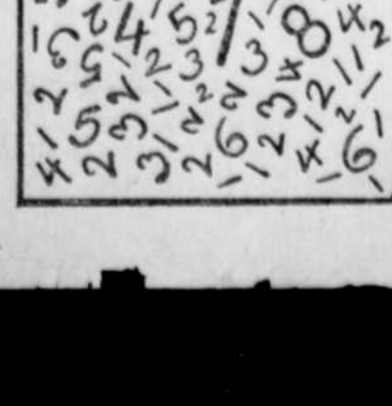

LA PICOTE A VALLEYFIELD

Environ 150 cas de petite vérole sont signalés dans la ville et la paroisse

La manufacture de coton menace de fermer ses portes

(De notre envoyé spécial)

Valleyfield, 30 — Depuis quelque temps nous recevions une foule de rapports nous informant que la variole était à l'état épidémique à Valleyfield et qu'il en existait près de 400 cas dans la paroisse et dans la ville.

Or, comme "La Presse" ne voulait pas donner suite à une rumeur aussi grave sans être en mesure de contrôler les faits et aussi afin de rendre justice égale à tous, un de ses représentants s'est transporté sur les lieux, ce matin, et voici les faits qu'il a pu constater et confirmer :

Il existe actuellement environ 150 cas de picote dans la paroisse et la ville de Valleyfield. Les autorités sanitaires de la ville ont déployé toute l'énergie possible jusqu'à présent pour enrayer l'épidémie ; les maisons infestées ont été mises en quarantaine et toutes les précautions possibles ont été mises à contribution pour prévenir la contagion.

Malheureusement il n'en a pas été ainsi dans la paroisse où l'on s'est laissé aller à une négligence et une indifférence impardonnables. Les maisons n'ont pas été placardées et aucune des précautions que nécessitent les lois de l'hygiène n'ont été mises en pratique. Il répugne énormément, paraît-il, aux cultivateurs de laisser placarder leurs maisons.

Aussitôt que le chef de police Despault eut constaté cet état de chose, il avertit le bureau Provincial d'Hygiène, à Montréal, qui envoya immédiatement un inspecteur dans la personne du Dr Bédard. Le Dr Bédard est à faire en ce moment une inspection dans la campagne et procède à l'affichage et à la mise en quarantaine des habitations atteintes du fléau.

Le conseil de la paroisse devait se réunir à 4 heures cette après-midi, afin d'aviser aux meilleurs moyens à prendre afin de combattre l'épidémie.

Il est question de fermer les portes de la manufacture de coton vû qu'un grand nombre d'employés sont de la campagne, ce qui causerait un tort considérable à toute la population et serait un véritable désastre.

M. Racey, gérant de la manufacture, a déclaré cependant à notre représentant que si les ravages de la variole étaient enrayés d'ici à quelques jours, que cet établissement continuerait à fonctionner.

"Vous pouvez être certain, cependant, a dit M. Racey à notre représentant, que tous les employés devront se faire vacciner d'ici à quelques jours et que tous les moyens seront employés pour prévenir la contagion."

La plus grande excitation règne à Valleyfield, comme bien l'on pense.

MORT ETRANGE

Mlle Eudoxie Généreux meurt asphyxiée — Une religieuse l'échappe belle

Une aventure des plus étranges est arrivée, à l'hôtel Bellerive, angle des rues Notre-Dame et Berri, où Melle Eudoxie Généreux demeurait depuis six mois, chez son beau-frère, M. Massé.

Ce matin, vers 3 heures, Eudoxie Généreux, célibataire, âgée de 33 ans, est morte dans des circonstances mystérieuses. Lundi après-midi, vers 2 heures, se sentant fatiguée, elle alla se coucher dans sa chambre, où se trouve une fournaise.

Vers 4 heures, quelqu'un de la maison, ayant affaire à lui parler, alla frapper à sa porte, mais ne reçut pas de réponse.

Madame Masse, ayant été avertie de la chose, se rendit, elle aussi, à la chambre de sa soeur, et fit ouvrir la porte.

Quelle ne fut pas sa surprise en voyant sa soeur gisant inanimée sur le plancher et ne donnant presqu'aucun signe de vie.

On envoya immédiatement chercher un prêtre et deux médecins. Ceux-ci, assistés de deux Soeurs-Grises, du Four Economique St Antoine, lui prodiguèrent leurs soins.

La malade reçut hier les derniers sacrements, des mains du curé Filiatrault, de l'église Bonsecours.

Son état continua sans cesse à empirer, et ce matin, elle expira.

Chose étrange, une des religieuses du Four Economique, qui la soignaient, a été elle-même atteinte de la même maladie que Melle Généreux. Elle a perdu connaissance, mais est bientôt revenue à elle.

On suppose que c'est le gaz qui s'échappait de la fournaise, près de laquelle était couchée Melle Généreux, qui a asphyxié cette dernière, et la religieuse qui la soignait.

Après informations prises, M. le coroner McMahon n'a pas jugé à propos de tenir une enquête, et a disposé du corps sans jury.

Le cadavre sera transporté à Berthier pour y être inhumé.

LE GRAND TRONC

La Compagnie reprendrait le plan de Conners

La Compagnie du Grand-Tronc a adopté le plan du syndicat Conners, mais avec des conditions qui indiquent absolument qu'il s'agit d'affaires sérieuses, comme il a été prouvé par la déclaration officielle, faite ce matin dans le bureau du gérant général de la Compagnie.

"Notre proposition", ont dit les autorités du Grand-Tronc, "est que les commissaires du port nous assignent un site à l'extrémité nord-est du bassin de la Pointe du Moulin-à-Vent, et un deuxième site sur le côté sud de l'extension proposée du bassin de la Pointe du Moulin-à-Vent."

"Les commissaires devront élever ces quais au niveau général. Lorsque ceci sera fait, nous construirons un élévateur d'un million de minots, avec la faculté de pouvoir ajouter des entrepôts pour faire face à l'augmentation des affaires. Si, dans l'avenir, l'accommodation n'est pas suffisante pour décharger tout le grain venant par terre et par eau, la Compagnie fera exécuter d'autres travaux sur le côté sud du bassin, afin de suffire à tous les besoins du commerce.

La Compagnie construira aussi des entrepôts pour le fret qui arrive et qui est envoyé au dehors. Les prix pourront être déterminés soit par les commissaires du port ou le gouverneur général en conseil.

"Le coût des améliorations projetées sera dans le voisinage de $2,000,000."

MONDANITES

Un joli et élégant mariage a été célébré, hier matin, à la cathédrale. M. Alfred Cinq-Mars, avocat, de Montréal, a conduit à l'autel, Mlle Laura Yale.

Une excellente musique, une société nombreuse et distinguée, la présence de Mgr l'archevêque Bruchési, qui a bénit l'union, ont rendu la cérémonie particulièrement intéressante.

Plusieurs des meilleurs solistes du choeur de la cathédrale, MM. Lebel, Morin, Laurendeau, ont délicieusement chanté durant la messe.

C'est dans la chapelle privée de la cathédrale que la célébration a eu lieu.

Avant la bénédiction nuptiale, Mgr Bruchési a prononcé une allocution, aussi heureuse de style, de tact et d'expression, que sympathique.

Les jeunes mariés sont immédiatement partis pour New-York.

LES PETITS MIROIRS MERVEILLEUX

Les poursuites intentées il y a quelque temps par l'officier O'Grady, du bureau des douanes, contre les nommés Tye, Nicols et Malouf, pour avoir vendu des petits "miroirs merveilleux" ont été déboutées, ce matin en cour de police, par l'honorable juge Desnoyers.

La cour a soutenu la prétention de la défense, c'est-à-dire qu'il n'a nullement été prouvé que les accusés savaient que ces marchandises avaient été illégalement importées au pays.

DEPART POUR L'EUROPE

Mme veuve Calixte Galibert, Mme Emile Galibert, Mlles Gabrielle et Lisette Galibert sont parties, ce matin, pour New-York, où elles s'embarqueront à bord de la "Savoie," en route pour la France.

Un grand nombre d'amis étaient réunis à la gare pour saluer les voyageuses au départ, et leur souhaiter une heureuse traversée et un agréable séjour en Europe.

COUPABLE D'SSAUT GRAVE

James Neil est condamné à $25 d'amende et les frais

Le dernier épisode de cette bagarre sanglante qui avait lieu le 5 mars dernier, dans un restaurant de la rue Saint-Laurent, et au cours de laquelle M. F. X. Meloche, artiste, fut brutalement assailli par un employé de chemin de fer nommé James Neil, s'est déroulé ce matin en cour de police.

Il a été clairement démontré qu'au moment de l'assaut, M. Meloche était parfaitement sobre, et qu'il était à prendre une consommation avec quelques amis.

Sans provocation ni raison aucune, l'accusé, qui est taillé en véritable athlète, asséna un formidable coup de poing sur la figure du plaignant, qui tomba comme une masse sur le plancher et dût garder la chambre pendant plusieurs semaines à la suite de cette agression brutale.

La défense a tenté de prouver, mais sans résultat pratique, que l'accusé avait été justifiable d'en avoir agi de la sorte.

L'honorable juge Desnoyers, après avoir pesé la preuve de part et d'autre, en est venu à la conclusion que l'accusé était coupable d'assaut grave, et l'a condamné, séance tenante, à $25 d'amende, plus aux frais, qui se sont élevés à $32.20, ou 2 mois de prison.

CARTES POSTALES ILLUSTREES

Lorsque "La Presse", il y a un an, chargea MM. Prince et Marion de prendre part à la course autour du monde, elle leur confia entre autres missions d'étudier quel était le meilleur système de faire annoncer le Canada à l'étranger. Or nos deux "globe-trotters" acquirent bientôt la conviction que la carte postale illustée, ou carte souvenir est l'un des médiums les plus efficaces et de beaucoup le plus économique.

La carte illustrée est très en vogue depuis plusieurs années, dans les différents pays, et elle a fortement contribué à attirer les voyageurs à des endroits qu'ils n'auraient jamais visités s'ils n'eussent vu ces cartes. La carte illustrée a surtout pour but de faire connaître les principaux monuments d'une ville et ses points de vue les plus intéressants.

Montréal jusqu'à ces temps derniers, avait bien eu des cartes postales illustrées, mais toutes pratiquement parlant ne reproduisaient que des scènes d'hiver, bancs de neige dans les rues, promenades en raquettes, et autres du même genre. Or cette annonce représentait Montréal et le pays sous un mauvais jour, donnait une fausse idée du pays, le représentait par son mauvais côté.

M. W. J. Clarke a eu l'idée de faire imprimer une collection de cartes postales illustrées pour annoncer Montréal. Il a fait faire l'ouvrage en Allemagne et il a obtenu des cartes d'un haut goût artistique et d'une grande beauté. Ces cartes représentent les principaux édifices de Montréal, églises, hôtels, banques, gares, les monuments les plus importants, les squares, etc.

Ces cartes sont appelées à faire connaître la métropole du Canada, à la populariser et à lui être d'un immense bénéfice. Adressées à des personnes de l'étranger par les résidents de Montréal, elles ne peuvent manquer d'attirer ici une foule de touristes qui seront agréablement surpris de constater que le Canada n'est pas un pays de neiges éternelles.

JEFFERSON DE ANGELIS

Le célèbre comédien joue devant des banquettes vides, à l'Académie de Musique cette semaine

Jefferson de Angelis, qui, à chacune de ses visites précédentes, à Montréal, connut l'enivrement des grands succès, doit éprouver, cette semaine, le désenchantement des grands revers, en se voyant contraint de jouer devant des banquettes vides, à l'Académie de Musique.

L'isolement dans lequel les Montréalais laissent le célèbre acteur américain, est dû, croyons-nous, à deux causes : la première, c'est que Jefferson de Angelis, nous est revenu avec "A Royal Rogue", l'une de ces fantaisies abracadabrantes dont les Américains sont friands. De telles oeuvres peuvent nous amuser, une fois, mais à la seconde audition, elles sont insipides et endormantes.

La seconde raison, c'est que la troupe est inférieure, étant composée d'acteurs de cinquième et sixième ordre. Jefferson de Angelis a du talent, beaucoup de talent, mais pas assez cependant pour vaincre l'ennui qui s'empare invariablement d'un auditoire, condamné à entendre des mannequins lui débiter des sornettes.

FEU Mgr TANGUAY

De notre correspondant particulier.

Ottawa, 30 — M. Alfred Tanguay, marchand, de Québec, neveu de feu Mgr Tanguay, est arrivé à Ottawa, hier, et, de concert avec le R. P. Plantin, a fait les préparatifs des funérailles de son illustre oncle.

La levée du corps a été faite, ce matin, à 6.45 heures, par Mgr Duhamel. Le convoi funèbre, dans lequel figurait le clergé, en grand nombre, s'est rendu à la gare Union, et le corps a été transporté à Québec.

La dépouille mortelle sera reçue à sept heures, ce soir, à la vieille capitale, par le clergé et les citoyens, et transportée au séminaire, où elle sera exposée dans une chapelle ardente jusqu'à dix heures, vendredi matin, heure des funérailles.

IN FORMA PAUPERIS

M. Télesphore Foucault, tailleur de pierre, de la ville St Louis, a obtenu, ce matin, de la Cour Supérieure, la permission de réclamer $250 de dommages de M. Thomas Debien, du même endroit, en sa qualité de tuteur de sa fille mineure, Adéline. Cette dernière reçut des blessures graves en passant en face de la maison du défendeur qui n'avait pas enlevé la glace de dessus son toit.

FAUSSE RUMEUR

La Picote n'a jamais existé au Pénitencier de St Vincent de Paul — Quelques cas isolés dans la paroisse

(De notre envoyé spécial)

St Vincent de Paul, 30 — Beaucoup de gens se plaignent amèrement, dans notre localité, de tout le bruit fait autour de quelques cas de picote isolés, et qui ne peuvent se propager, grâce aux précautions infinies prises par les autorités médicales. Arrivé ici, hier soir, mon premier soin a été d'aller aux informations, et quand on a su que je représentais "La Presse", la requête suivante m'a été soumise :

"Je vous en prie, dites donc, une fois pour toutes, que la picote n'existe pas à l'état d'épidémie; que les quelques cas que nous avons sont absolument sous le contrôle des médecins, et que les malades que nous avons — ils sont très peu nombreux — sont, pour la plupart, en voie de rétablissement. Vous n'avez pas d'idée du tort que ces rumeurs exagérées peuvent causer à une localité comme la nôtre, au moment où plusieurs citoyens de Montréal songent à venir passer une partie de l'été en villégiature."

L'on s'alarme vite, surtout dans un village où les cancans règnent en maîtres. N'a-t-on pas fait courir le bruit que les écoles devaient être fermées, plusieurs enfants étant atteints du terrible mal ! Jusqu'au pénitencier, où la picote existerait à l'état d'épidémie. Heureusement, ces nouvelles sont absolument sans fondement.

Le bureau de santé de la paroisse a déployé le plus grand zèle pour enrayer l'épidémie, et ses efforts ont été couronnés de succès.

Au collège et au couvent, il n'y a pas un seul cas de picote, et les élèves de ces deux institutions suivent régulièrement leurs cours.

LE PROCES DE Wm LONG

Motion importante présentée par l'avocat du prisonnier

Nous avons annoncé, hier, que le jury avait rendu un verdict de meurtre dans la cause du Roi vs William Long. Or, voici la dépêche que nous recevons aujourd'hui de notre correspondant :

Beauharnois, 29 — Comme je vous télégraphiais, ce matin, une motion de la plus haute importance a été présentée par Mtre Primeau, avocat de l'accusé Wm Long. Le défenseur de l'accusé demande par cette motion que trois questions de droit soient réservées pour l'appréciation de la Cour d'Appel. Voici les trois points que la défense soulève par cette mation :

1. De nombreux et importants témoignages ont été donnés en français et qui n'ont pas été traduits en anglais et qui n'ont pas été compris par l'accusé.

2. La poursuite a prouvé le mauvais caractère du prisonnier, s'appuyant sur des faits spéciaux, chose qu'elle ne pouvait pas faire légalement, vu que ces faits n'étaient pas pertinents à la cause et ne tendaient nullement à prouver le crime dont le prisonnier était accusé.

3. La Couronne a produit dans la cause certaines copies des registres de l'état civil sans en avoir donné au préalable, et dix jours avant le procès, un avis régulier à la défense, tel que requis par le paragraphe 19 de l'Acte de la preuve du Canada, 1893.

Cette motion sera plaidée demain matin

Dans la cause de Victor Albert Deen, trouvé coupable de parjure, la sentence a été rendue, hier après-midi, par le juge Bélanger, condamnant l'accusé à deux ans de pénitencier.

Il y a dans cette cause une motion présentée devant cette Cour pour faire réserver certaines questions de droit pour être décidées par la Cour d'Appel.

La Cour a déclaré qu'une application nouvelle pouvait être faite à la Cour d'Appel et que la sentence ne changeait en aucune façon la position du prisonnier.

EN DELIBERE

Le juge a pris, aujourd'hui, en délibéré, la motion en appel de Mtre Primeau, dans le procès de Wm Long. Son Honneur rendra sa décision dans quelques jours. La sentence n'est pas encore rendue.

PETIT DIALOGUE

Entre deux petits cireurs de chaussures à propos du Théâtre Royal

Même en faisant cirer ses chaussures, on apprend quelquefois des choses fort intéressantes.

Ce matin, l'un de nos représentants faisait cirer ses chaussures dans un magasin de la rue St Laurent, et voici le dialogue qui s'échangea en sa présence entre deux petits cireurs pas plus haut qu'une canne de militaire.

—"J'vas au Royal, à soir".

—"T'as chaud, on y va pu au Royal. Tu sais, depuis que "La Presse" leur a mâché çà, y laissent pu entrer les enfants".

—"Oui, mais moé, j'ai un tric".

—"J'te dis qu'té pas capable d'entrer".

—"J'vas grimper".

—"C'est çà ton tric, ben j'te dis, mon vieux, qu'té pas capable. Y en rentre pu, pas un seul".

Ce dialogue est authentique et se passe de commentaires.

LES ELECTIONS DU BARREAU

M. L. J. Ethier candidat

M. L. J. Ethier, avocat de la cité, sera candidat au poste de bâtonnier général du barreau, à l'élection qui aura lieu demain.

ILS RECLAMENT $1200 CHACUN

MM. Henri et Gustave Guillet, journaliers, de Montréal, viennent d'intenter chacun une action en réclamation de $1,200 de dommages contre le Pacifique Canadien, pour bris de contrat. Ils allèguent avoir été engagés à $1.25 par jour, alors qu'on ne leur a donné qu'une piastre seulement.

HOMICIDES EXCUSABLES

L'enquête du coroner sur les causes de la mort de l'Italien Carl Venuto décédé samedi dernier, des suites d'un accident du travail arrivé lundi de la semaine dernière, s'est terminée, ce matin, par un verdict d'homicide excusable. Le jury du coroner a exonéré de tout blâme le jeune garçon qui a été cause de l'accident. Il était âgé de 24 ans et demeurait au No 556 rue Marie-Anne.

Le même verdict a aussi été rendu à l'enquête tenue sur la mort du jeune Auguste Gaudron, âgé de 4 ans, victime d'un accident de bicycle à Ste Cunégonde. On n'a pu trouver le bicycliste imprudent.

ACCIDENTS DE TRAMWAY

Albert Villeneuve, avenue de l'Hôtel-de-Ville, a été frappé par un tramway, hier soir, sur la rue Craig, près de la rue St Dominique. Il s'en est tiré sans trop de mal.

Un nommé Proulx a aussi été frappé par un tramway, de la rue Ste Catherine, près de la rue Dufresne. Il a été transporté chez lui.

JUGEMENTS EN REVISION, CE MATIN

La Cour de Révision a rendu plusieurs jugements, ce matin.

Dans la cause de L. E. N. Pratte contre J. B. Sparrow, le jugement de la Cour Supérieure a été renversé et l'action renvoyée avec dépens.

Mlle M. C. Nucciaroni contre la Montreal Investment and Freehold Company. Jugement confirmé.

Dame L. Mallette contre la Cité de St Henri. Jugement confirmé.

G. A. Lamb contre J. B. Sparrow. Jugement confirmé.

Dame M. M. Workman contre Hyacinthe Delorme. Confirmé.

LA FEMME AU CHIEN

Elle réclame le corps de son chien à la morgue

Elle se présente chez le docteur Laberge pour demander sa protection

Les journaux ont parlé assez longtemps de la femme aux chats ; maintenant il s'agit de la femme au chien. On se rappelle qu'avant hier, tout un émoi avait été causé dans les enclos de la police par la nouvelle que le soi-disant cadavre d'un enfant était enfermé dans une caisse de l'apparence d'un colis quelconque, au bureau d'immigration, No 87, rue Osborne. La boîte en question fut transportée à la morgue, avec le résultat que l'on sait. Le coroner fut appelé et avec toute la solennité que revêt la justice dans des cas graves, le couvercle fut enlevé. Il s'éleva aussitôt des miasmes à faire tomber en pamoison les plus solides des assistants, mais au lieu du cadavre d'un enfant, c'était celui d'un caniche. Donc, point d'infanticide. Mais, voici que la situation se complique. La propriétaire de cette carcasse animale est une femme évidemment atteinte de monomanie. Elle est venue aujourd'hui voir le docteur Laberge, chef du bureau de santé, pour réclamer son chien, et voici les renseignements supplémentaires qu'elle lui a fournis sur sa carrière. C'est une femme du nom de Wilhelmina Eliza Smith, âgée de 50 ans à peu près, veuve depuis 20 ans, de nationalité inconnue, et venant de Brisbam, comté de Queensland, Australie.

L'histoire de son chien, auquel elle tient plus qu'à sa vie, serait peut-être intéressante à raconter, mais le manque d'espace nous en empêche. C'est un "Carlin", "pug dog", mort depuis le 17 novembre 1897, et dont le corps ne l'a jamais quitté.

Elle ne peut s'en départir, et la vue seule de son cercueil lui fait du bien. Elle prétend avoir droit à le ravoir et se déclare prête à remuer ciel et terre pour cela. Elle veut le conserver dans l'alcool, comme elle prétend l'avoir toujours fait.

Le docteur Laberge est fort embarrassé et il se demande ce qu'il va bien faire dans cette galère.

Il a demandé à la pauvresse si elle avait tenu à conserver aussi le corps de son mari, mais elle lui a répondu avec indifférence : "Mon mari, il a été enterré en Ecosse."

NOTES PARLEMENTAIRES

(De notre envoyé spécial)

LA MANUFACTURE D'ARMES ROSS

Ottawa, 30 — Le ministre de la milice, au nom du gouvernement, a signé, hier, le contrat avec la "Ross Rifle Co." pour la fabrication de fusils Ross, pour le gouvernement canadien. La fabrique d'armes sera installée à Québec, et occupera au début 200 ou 300 ouvriers, dont le nombre sera sans doute rapidement porté à 1,000.

Le contrat comporte la fabrication de 12,000 fusils, mais sir Charles Ross s'engage d'en fabriquer autant qu'en commandera le gouvernement canadien et de fabriquer toutes les armes requises à 12 mois d'avis. Il s'engage de changer le modèle des armes fabriquées contre celui de n'importe quelle arme qui aura été prouvée supérieur au fusil Ross.

Il est prévu que si une difficulté s'élevait entre sir Charles Ross et le ministre de la milice, au sujet des changements dans le modèle des armes, la difficulté serait réglée par voie d'arbitrage sur la base du prix auquel l'arme perfectionnée peut être achetée en Angleterre. Les travaux de construction et d'aménagement de la fabrique vont commencer immédiatement. La seule chose encore indécise est l'emplacement qu'occupera la fabrique de Québec.

EMPRUNT

Le ministre des finances a donné avis qu'une résolution serait proposée au parlement en vue d'obtenir le pouvoir d'emprunter $15,000,000 pour payer la dette flottante du Canada et pour faire face aux dépenses courantes.

La nécessité de cet emprunt avait été indiquée dans le discours du budget.

MORT D'UN MONTREALAIS

Un cablogramme reçu par Son Excellence, de Capetown, et daté du 28 avril, annonce que le caporal Fred. McL. Howard, du 2e bataillon des Canadian Mounted Rifles, est mort, lundi, des blessures reçues à Kleradrop, au combat de Harts River, du 31 mars. Il venait de Montréal, et était le fils de M. Stewart Howard, ingénieur.

PAS DE HOME RULE

Il n'y aura pas de résolution du Home Rule à la présente session.

Le conseil exécutif de la National League, d'Ottawa, s'est réuni et a décidé de demander à M. Costigan, de ne pas soumettre sa résolution, cette année.

La raison publiquement donnée est que la session est trop avancée et qu'il n'est pas à propos de la retarder.

SEANCES DU MATIN

Sir W. Laurier, donne avis qu'il proposera que lundi prochain, et pendant le reste de la session, la chambre se réunisse chaque jour, à 11 heures a.m., qu'en plus de la suspension ordinaire, des séances à 6 heures p.m., la séance soit suspendue chaque jour, depuis 1 heure jusqu'à 3 heures p.m., et que les mesures du gouvernement aient la priorité à toutes ces séances, et après les interpellations, les lundis, mercredis et jeudis.

LALLY, MAIS NON LINDSAY

(Spécial à "La Presse")

Ottawa, 30 — Un nommé J. J. Gourley, qui fait l'almanach des adresses pour la compagnie Might, a déclaré à Ottawa qu'il avait vu Arthur Lindsay, le comptable disparu du ministère des postes, à Toronto, à 95 rue Jarvis. La police a aussitôt fait faire des recherches et a découvert que c'était un nommé "Lally", non pas Lindsay, qu'y avait vu Gourley.

NOUVEAU CLUB A L'HORIZON

Des libéraux importants du quartier St Louis de cette ville nous prient de bien vouloir publier l'avis de convocation suivant :

Les libéraux de ce quartier sont invités à se réunir, demain soir, à la salle St Joseph, 137A rue Ste Elisabeth, à 8.30 heures p. m. L'objet de la réunion est de discuter l'importance et l'opportunité de fonder un club politique et social, dans cette division.

Tous les amis de la cause libérale résidant ou ayant des intérêts dans ce quartier sont cordialement invités à y assister.

Aucune autre invitation que celle publiée dans les journaux n'a été ni ne sera faite.

COUR DE POLICE

Pierre Marois, 38 ans, 63 rue Murray, a été arrêté par le détective Gallagher, sur une accusation de vol, sentence le 2 mai.

Peter White, 50 ans, 19 rue Young, accusé de vol, avoue sa culpabilité. Sentence mardi.

L. Major, 26 ans, rue Payette, charretier, aurait filouté son patron d'une somme de $4.85, qu'il prétend avoir perdue. Il y aura enquête.

Edmond Lefrançois, 17 ans, 1472 rue St Jacques, est accusé de vol avec effraction, et proteste de son innocence. Il y aura enquête.

LA BOURSE

Montréal, 30 avril 1902.

La période d'accalmie se continue à la bourse, accompagnée d'un léger fléchissement des cours. Il n'y a rien, pourtant, qui fasse prévoir une baisse sérieuse et cette baisse ne se produira pas sans qu'il soit possible d'en avoir quelque pressentiment. Cela, toutefois, ne s'applique pas à certaines valeurs surévaluées qui peuvent lâcher pied sans crier gare.

A New-York, la matinée a été assez bonne pour les chemins de fer de l'ouest, malgré les rumeurs de dommages aux récoltes. Quelques titres favoris, pourtant, sont en dégringolade, entr'autres l'International Power et l'American Locomotive. Londres est soutenu.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, courtiers, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant à 3.00 p.m.

VALEURS	Vend.	Ach.	VALEURS	Vend.	Ach.
Ca.Pac.xdxr	126	125¾	B.Ont.	......	132
Duluth Com	1?	16½	B.B.N.A.	......	......
" Pfd	35	......	B.Mol.	210	206
M.S.R.	268	265	B.Tor.	250	240
West India.	......	61	B.Marc.	......	148½
T.St.Ry.	121	120¾	B.Royal	180	......
H.S.Ry.	110	105	B.N.Scot.	......	......
St J E.Ry.	180	117½	B.Est T.	......	......
L.St.Ry.	......	......	B.Québ.	......	117
T.CityT.	121½	120¾	B.Nat.	......	......
" Pfd	......	......	B.Union	125	......
M.Belt Line	......	......	B.Com.	......	......
R.&O.	113½	113¼	B.Impérial	......	......
C.Cab.	160	156	B.Hoch.	......	......
M.Tel.	171	169¾	B.Ottawa	......	......
B.T.	167	163	Det. Elect.	......	......
M.Gas Co.	......	......	W.E.R...xr	200	135
C.Gas Co.	......	......	N.W.L. pfd	......	......
Mont.P.	......	......	" Pfd	......	......
M.H.&L.	102	101¼	Can.Paper	......	......
Auer L.	......	......	L.&Mort.	......	......
M.Cott.	130	125	Diam.G.Co.	......	......
D.Cott.	55	54	W.L.&T.Co.	......	......
" Pref.	......	......	Zool.Grd.	......	......
C.C.C.Co.	......	......	Mtm.C. Bds	......	......
Md.Cot.Co.	......	......	L.G.Bds	......	......
Mtm.C.C.	85	80	Cab.C.Bds	......	......
W.Eagle	......	......	Cab.R. Bds	......	......
Repub.	......	......	H.&L.Bds.	......	......
P.M.Co.	......	......	R.&O.N.C.b	......	......
M.&L.	......	......	H.Ry.Bds	......	20
Virtue	......	10	M.Gas.Bds.	......	......
Car.Mck.	......	......	Bell T.Bds.	......	......
N.Star M	......	......	Can.P.Bds.	......	......
L.PulpCo.	100	95	Can.P.Bds.	......	......
N.Salt Co.	......	......	Col.C.Bds.	......	......
" Pfd	......	......	D.Cot.Bds.	......	......
D.I.&S.Co.	69	68½	D.Coal, Bds.	112	......
" Pfd	97¾	97½	Tor.Ry..Bds	......	......
D.Coal Co.	140¼	140	Int Coal Bds	......	......
" Pfd	......	......	D.Steel Co.	......	......
I.Coal Co.	100	60	D.Steel Bds.	93¼	93
" Pfd	......	......	" Pfd	......	......
F.Coal &C.	......	......	N. S. S. Pfd.	......	......
R.Mont.	265	258	N. S. S. Com	......	......
D Pulp. Bds	......	......	N. S. S. Bds	114¼	114

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Can. Pac. — 50 à 127¼, 25 à 127¼, 150 à 127 1-8, 150 à 127, 350 à 127¼, 25 à 127 1-8, 50 à 126¾, 100 à 126 7-8, 250 à 127, 25 à 127 1-8.

Do. Coal Com. — 100 à 141, 5 à 143, 125 à 141, 11 à 140¼.

Virtue. — 1000 à 12.

Windsor Hotel. — 50 à 75.

R. et O. N. Co. — 50 à 113½, 50 à 113, 20 à 113½.

Can. Pac. nouveaux. — 40 à 122, 180 à 121½, 10 à 121½.

Do. Steel Com. — 125 à 70¾, 175 à 70¼, 10 à 70, 75 à 70¼, 25 à 70, 25 à 69¾.

Mols. Bk. — 3 à 210.

Bk. Comce. — 13 à 159.

Bell Tel. — 28 à 165.

Twin City, comptant. — 50 à 123.

Mo. Power, xd. — 175 à 102.

Mo. St. Ry. — 25 à 267.

Do. Steel pfd. — 10 à 98½, 2 à 97½.

Payne Co. — 500 à 29.

Mtl. Teleg. — 4 à 170, 1 à 169.

Tor. Ry. — 25 à 120¼, 50 à 120 3-8, 25 à 120¼, 75 à 120 3-8.

Mchts. Bk. — 25 à 148½.

N. Scotia. — 225 à 114½.

Do. Steel Bds. — 4000 à 93 1-8, 2000 à 93, 5000 à 93.

Mo. St. Ry. Bds. — 5000 à 104½, 10000 à 104¾, 500 à 104½, 100 à 104¼.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Can. Pac. nouveaux. — 25 à 121, 50 à 126, 25 à 126, 225 à 125¾, 100 à 125½, 125 à 125 5-8, 100 à 125¾, 10 à 125 5-8, 100 à 125¾, 25 à 125¾, 150 à 125¾, 250 à 126, 150 à 126, 25 à 126 1-8, 25 à 126¼, 125 à 126 1-8.

Mo. Power. — 100 à 102, 25 à 102, 110 à 102, 50 à 101¾.

Tor. Ry. — 50 à 120, 25 à 120½, 6 à 121, 75 à 120 3-8.

Do. Steel Com. — 125 à 69 3-8, 125 à 69, 125 à 69, 100 à 68¾, 100 à 69, 25 à 68¾, 25 à 68 7-8, 50 à 68¾, 200 à 69, 25 à 68 5-8.

Twin City. — 25 à 121, 50 à121½, 50 à 121, 50 à 121, 100 à 120¾.

Dom. Coal Com. — 50 à 140¼, 25 à 141, 50 à 140, 25 à 140.

Nov. Scotia — 100 à 114½, 25 à 114¼.

R. et Ont. Co. xd — 25 à 113¼.

Com. Cable — 175 à 158.

Mont. St. Ry. B. — 11,200 à 104¼.

Dom. S. C. Pfd — 75 à 97½.

Dom. Steel Bds — 3000 à 93.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours reçus aujourd'hui par fil privé de M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montréal.

VALEURS	Ouv.	Clot.	VALEURS	Ouv.	Clot.
Am. Copper	65½	65¼	Miss. Pac.	101⅞	100⅞
Am.L.Co.	38	35⅝	MStP&SSM	......	80½
" pfd	94½	95¼	" prf.	......	......
Am.S.R.Co.	124¾	125¾	Met. Trac.	152¼	152
" pfd	......	......	N.Y. C.&H.	161½	160
Ana.M.C.	......	......	Erie Rail'd.	39⅛	38⅞
A.T.&S.F.	81¼	80	" 1 pfd.	......	69¼
" pfd	99¾	99	" II pfd.	......	......
Am.S.&W.	......	......	N.Y.O.&W.	34⅞	34¼
B.ut.&Ohio.	108⅞	108	Omaha,com.	......	......
" pfd	......	......	Pacific M.	......	......
Bro.Rpd T.	70⅞	69	Pres.S. com.	45⅞	46
Can.Pac.	127½	126½	" pfd.	86⅞	85⅞
Can.South.	96½	94½	Peoples Gas.	104⅞	104
Ches.&Ohio.	42½	47⅛	Phila. & R.	67⅛	67½
Ch.B.&Q	......	......	" I pfd.	86	85⅞
Ch.Gas	......	......	" II pfd.	72½	72⅛
Ch.&N.Wes	271	264⅛	Pulman	......	248⅞
Ch.R.I.&P.	179	178⅛	Sth. R. com.	37	36½
Ch.M.&StP.	173⅜	173½	" pfd.	96	96⅞
Con.T.Con.	......	......	South. Pac.	67⅛	66⅞
" pfd	......	......	Tenn. C. & I.	72⅛	70⅞
Con.G.N.Y.	227	226	Texas Pac.	43⅞	42⅞
Col.Fuel&I.	109⅛	107	Twin City	123	123
C.C.C.&St L.	106	105⅛	U.S.L. com.	13⅞	13⅞
Del.L.& W.	......	......	U.S.L. pfd.	85	85
Del.&Hud.	179½	177¼	U.S.S. com.	42⅞	42
D.&R.G.Pfd	92	92	U.S.S. pfd.	93¼	93⅞
D.S.S.&Atl.	17	17	U.S.R. com	......	......
" pfd	......	31½	U.S.R. pfd.	......	......
Federal St.	......	......	U. Pac. com.	106	104⅞
" pfd	......	......	U. Pac. pfd.	87⅛	87⅛
Great North	......	......	Wabash	27½	27
Gen. Elec.	......	......	Wabash pfd.	46	45⅞
Jersey Cent.	......	197½	West. U. T.	92¼	92⅞
K. & Tex. c.	26⅛	26	Wis. C. com.	[illegible]	26⅞
K. & Tex. p.	57	57⅛	Wis. C. pfd.	49⅞	49⅞
L. & Nash.	......	128	......	......	......
Man. Elev.	135⅛	134½	......	......	......

VALEURS MINIERES

Cours officiel fourni par M. DeBlois Thibodeau courtier de mines, 59 rue St Sulpice. Téléphone Main 3228.

	Vend.	Ach.		Vend.	Ach.
North Star	23	21	San Poil	[illegible]	......
Payne	30	25	D.Trail Cons	3½	1½
Slocan Sov.	7	3½	Granby Con	350	275
C. G. Fields	5	4	Fairview	5	[illegible]
St Eugène	50	40	Dom. Cons.	7½	3½
Ram. Carib.	92	83	M. & Lon.	1¾	½
War Eagle	25	15	Stocks non Inscrits		
Centre Star	41	38			
Iron Mask	20	15	M. & Boston	325	275
California	3	1	M. Chrisso.	2	......
Evenig Star	4	2	Giant	5	......
Novelty	1½	½	White Bear	5	......
Cariboo Hy.	130	94	Majectic	4	1½
Carib. Mck.	30	25	Big Three	1¼	......
Virtue	15	12	Morrison	14	......
Mont.&Oreg	......	2	Lond &Rich	25	......
Republic	11½	10	Geld. Crown	7	......
Black Tail	15	12	Winnipeg	5	......
Mout. Lion	35	25	......	......	......

VENTES DE L'AVANT-MIDI

Payne. — 1500 à 30.
Dom. Cons. — 300 à 7.
Mont. et Boston. — 100 à 300.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Virtue — 1,000 à 13.

BOURSE DE CHICAGO

Cours fourni par la maison Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement.

		Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture
Blé	Mai	74⅛	74⅞	74⅛	74⅛
	Juil.	75⅛	75⅞	[illegible]	75⅞
Blé d'Inde	Mai	62⅞	62⅞	61⅞	61⅞
	Juil.	64	64⅛	63	63⅞
Avoine	Mai	42⅞	42⅞	41⅞	41⅞
	Juil.	34⅞	35⅞	34⅞	[illegible]
Lard	Mai	16 72	16 75	16 [illegible]	16 77
	Juil.	16 90	16 95	16 80	16 80
Saindoux	Mai	9 95	10 00	9 87	9 87
	Juil.	10 05	10 07	10 00	10 00
Côtes	Mai	......	9 37	9 35	9 35
	Juil.	9 45	9 47	9 40	9 40

LE TRUST DES NAVIRES

Et son influence sur l'immigration Canadienne

M. W. R. T. Preston, agent d'immigration canadienne à Londres, Angleterre, a déclaré que le trust de navires Morgan portait déjà préjudice à l'immigration canadienne, et que les contingents d'immigrants en destination des ports canadiens avaient déjà diminué.

Sir Thomas G. Shaughnessy, président du C. P. R., a été invité ce matin, à exprimer son opinion sur cette déclaration de M. Preston, mais il a refusé de se laisser interviewer à ce sujet.

D'autres officiers de la compagnie ont pris la même attitude.

Ce matin, pour la seconde fois cette semaine, un train spécial d'immigrants est arrivé à Montréal, venant de New York.

IL FAUT PAYER

Mille propriétés menacées d'être livrées en vente au shérif

Le département du trésor, sous la direction de M. Arnoldi, a terminé, aujourd'hui, la liste des propriétés qui devront être vendues pour arrérages de taxes d'affaires et de cotisations spéciales. Elles sont au nombre de mille. Tous les propriétaires intéressés seront avertis que, d'ici à 10 jours, leurs immeubles seront mis en vente, si leurs comptes ne sont pas soldés.

Cette liste a nécessité un travail énorme et dont on n'a pas d'idée. Il a fallu fouiller des masses de livres et de documents.

M. Arnoldi, qui est un travailleur émérite, a conduit les recherches et dirigé toutes les opérations.

TOUT A RECOMMENCER

Au mois de mars dernier, un nommé Guimont, se faisait renverser par un tramway, à l'angle des rues Gain et Craig, et se faisait fracturer une jambe. Il se fit panser à l'hôpital Notre-Dame, d'où il sortit ces jours derniers. Mais Guimont ne prit pas assez de précaution, car cet après-midi, en marchant, il s'est de nouveau fracturé la même jambe, à l'angle des rues Saint-Jean-Baptiste et des Commissaires.

On a fait venir l'ambulance de l'hôpital Général, qui l'a transporté à cette institution. Tout est donc à recommencer.

NAISSANCES

CHARETTE — A L'Epiphanie, le 28 courant, l'épouse de M. Raoul Charette, une fille : Marie-Laurette-Aurea.

Parrain et marraine, M. Joseph Blanchard et son épouse.

DEMERS — A Montréal, le 14 courant, au No 689 rue St Denis, l'épouse de M. L. P. Demers, un fils.

LAUZON — A Montréal, le 26 courant, au No 76 rue Iberville, l'épouse de M. Hormisdas Lauzon, contremaître typographe, un fils.

Parrain et marraine, M. et Mme S. J. Granger, oncle et tante de l'enfant. Nom de l'enfant, Paul-Hormisdas-Lucien.

LARIVIERE — A Montréal, le 27 courant, au No 6 rue St Roch, l'épouse de M. Henri Larivière, hôtelier, une fille.

Parrain et marraine, M. et Mme Edouard Larivière, grand'parents de l'enfant.

MARIAGES

DEMONTIGNY - FOURNIER — Lundi, le 28 courant, à la chapelle du Sacré-Coeur, église Notre-Dame, M. Wilfrid Demontigny, épicier, conduisait à l'autel Mlle Georgiana Fournier.

La bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé Hébert, directeur de la congrégation des jeunes gens de Notre-Dame.

L'heureux couple est parti pour voyage. Nos meilleurs souhaits l'accompagnent. Pas de cartes.

DECES

AUBE — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 65 ans, Marie Deslauriers, épouse de Charles Aubé.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 475 rue Craig, à 6½ heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

BERGERON — En cette ville, le 30 courant, à l'âge de 8 mois, Marie-Louise-Eléonore-Juliette, enfant bien-aimée de Louis-Napoléon Bergeron.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son grand'père, L. N. Favreau, No 331 rue Ontario, à 8 heures a.m., pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

DUBEAU — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 24 ans, est décédée, Marie-Alexina, fille bien-aimée de E. J. Dubeau, et soeur du Dr Eudore Dubeau.

Le service funèbre aura lieu jeudi, le 1er mai, à 8 heures a.m., à l'église du Gésu. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 41 rue Church, à 7¾ heures précises, pour l'église et de là au cimetière de la Côte des Neiges.

Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

Les journaux de Québec sont priés de reproduire. 2

GOYER — En cette ville, le 29 avril, à l'âge de 44 ans et 6 mois, Alphonse Goyer, marchand de cuir et de peaux.

Les funérailles auront lieu vendredi, le 2 mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 1202 rue St Denis, à 8½ heures, pour se rendre à l'église des Pères du Très Saint Sacrement, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

GRAVEL — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 59 ans, Dame veuve Francis Lapointe, née Philomène Gravel.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son beau-frère, No 593 rue Laval, à 7¾ heures, pour se rendre à l'église St Jean-Baptiste et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABERGE — A Ste Martine, comté de Châteauguay, le 29 courant, à l'âge de 49 ans, Alfred Laberge, ci-devant maître-boulanger, de Ste Martine, et depuis 18 mois de Montréal, employé à la douane.

Les funérailles auront lieu à Ste Martine, demain, le 1er mai, 1902. Le convoi funèbre partira de la résidence de son frère, Israel Laberge, à 8½ heures a.m., après l'arrivée du convoi de Montréal, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière de la dite paroisse, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MALCHELOSSE — En cette ville, le 29 courant, à l'âge de 3 ans, 5 mois et 18 jours, Marie-Mélanie-Emma, enfant bien-aimée de Napoléon Malchelosse.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 14 rue Chaboillez, à 2 heures, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PAYETTE — A St Henri, le 30 courant, à l'âge de 13 mois, Joseph-Adolphe-Lucien, enfant bien-aimé de J. A. Payette, agent d'assurance.

Le convoi funèbre partira du No 3494 rue Notre-Dame, à 2½ heures précises, jeudi, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

SABOURIN — A St Henri, le 29 courant, à l'âge de 43 ans, Clément Sabourin.

Les funérailles auront lieu jeudi, le 1er mai. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 38 rue Lacroix, à 6 heures a.m., pour se rendre à l'église St Henri et de là à Rigaud, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Forestiers Canadiens

Les membres de la Cour Fabre ... de l'Ordre des Forestiers Ca... que les membres de l'Or... priés d'assister aux f... vid Boissonneault, dé... de 21 ans, 3 mois et... Le convoi funèb... de sa mère, No 1... di, le 1er mai, à... se rendre à l'égli... cimetière de la ... sépulture.

MEILLEUR ORIGINAL DISPONIBLE